

Resp. client:
N° commande
N° client:
Pers. cont.: STASSIN ARNAUD
Tél. -
Fax -
GSM 0476/74 62 30
e-mail. tit210288@hotmail.com

ProKo LS01
N° rapport 5851845
N° rapp. prov.
Date 13/07/2022

Client / Mandant :
STASSIN ARNAUD
RUE DE L'OURNETTE 2
5377 BAILLONVILLE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction générale de l'Énergie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404 312 034 Agent-visiteur: 53 TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: STASSIN ARNAUD Adresse: RUE DE L'OURNETTE 2 5377 BAILLONVILLE
Installat. / respons. travaux: Nom: EVRARD RODOLPHE Adresse: RUE DU MAZY 6941IZIER T.V.A.:
Adresse installation: STASSIN ARNAUD RUE DE L'OURNETTE 2
BAILLONVILLE 5377
Type installation: unité d'habitation Cabine HT - privée: Kies een item
Appareil/install. ID:
EAN nr.: ? Gestionn. Rés.: Kies een item Compteur: 1592059_2 Compteur nuit : 013

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: visite de contrôle (chap. 6.5)

Dérogat. partie 8 livre 1 *: Kies een item

Date installation: entre 01/10/1981 et 01/06/2020

(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 ». Kies een item

Date: 13/07/2022

Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/07/2047

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclut les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension nominal: 3N400V Protection max.: 40A Protection princip.: 21A Interr. princip.: aut. GRD
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 16 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 21 mm²
Prise de terre genre: individuelle accessibilité: en ordre - sectionn. de terre commune est accessible
Électrode de terre: type: boucle section: 35 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30Ma+disjdiff2P16A30MA
Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références:
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☐ luminaires
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 29

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 10 MOhm Résistance de dispersion: 5 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant
I Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: